

Loi de 1901 : un siècle d'activités associatives

Sous-titre:

La nouvelle revue de l'AIS, n°15

Pourquoi ne pas avoir appelé « loi Waldeck-Rousseau » la loi de 1901, à dénomination anonyme, le plus souvent réduite en loi 1901 avec emploi curieusement adjectivé : « association loi 1901 » ? On dit bien par exemple « loi Le Chapelier » en évoquant l'abolition des corporations en 1791. Le nom de l'avocat nantais, que son action a fait considérer comme « l'avocat des associations », aurait pu à bon droit être retenu pour une désignation quelque peu marquée de cette fameuse loi relative au contrat d'association, idéalement libérale et républicaine. [...] [Lire la présentation du dossier en entier](#) [1] (fichier PDF)

[Télécharger le sommaire et le bon de commande du numéro 15](#) [2] (fichier.PDF)

 [present15.pdf](#) [1]

 [pubnras15.pdf](#) [2]

La nouvelle revue de l'AIS

Adaptation et intégration scolaires

L'estime de soi
chez l'enfant déficient intellectuel
Sunhae LEE-NOWACKI

Jusqu'où aller dans l'intervention
auprès des familles ?
Jean-Marc LESAIN-DELABARRE



Loi de 1901 : un siècle d'activités associatives

Éditions du CNEFEL

Numéro 15 - 3^e trimestre 2001

80 F - 12,19 €

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/sites/default/files/www/sites/default/files/downloads/fichiers-fiche-produits/present15.pdf>

[2] <https://www.inshea.fr/sites/default/files/www/sites/default/files/downloads/fichiers-fiche-produits/pubnras15.pdf>